

Code du module:	PROIN
Unité capitalisable:	Projet intégré et stages (PROST)
Profession:	Agent socio-pédagogique
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle

1	L'élève est capable de planifier l'observation d'un bénéficiaire par écrit au sein de l'institution de formation, de l'effectuer et d'analyser par écrit en se référant aux critères étudiés en cours après s'être concerté avec le tuteur. Note maximale: 18
INDICATEURS • L'élève est capable de planifier l'observation en mettant en évidence l'un des points suivants: ◦ observation concernant le développement du bénéficiaire, ◦ observation concernant l'attachement pédagogique, ◦ observation concernant l'hygiène corporelle, ◦ observation concernant la communication du bénéficiaire avec d'autres bénéficiaires, ◦ observation concernant les développements physique et moteur. • L'élève note pourquoi il a choisi le bénéficiaire en question dans les circonstances indiquées et pourquoi il a opté pour la mise en évidence indiquée avant d'effectuer l'observation. • L'élève opte pour un questionnaire dont il a pris connaissance en cours et il explique son choix. • L'élève note l'ensemble des points importants au cours de l'observation, sans se livrer à une interprétation. • L'élève est capable d'expliquer pourquoi il a noté les points en question. • L'élève s'exprime d'une manière neutre. SOCLES • La préparation de l'observation mentionnait l'ensemble des informations importantes concernant le choix du bénéficiaire, les circonstances ainsi que le point de l'observation mis en évidence. • L'élève a opté pour une fiche d'observation dont les points les plus importants correspondaient aux points de l'observation mis en évidence. • L'élève a noté les points les plus importants sur la fiche d'observation et il les a expliqués quand il y a été invité. • L'élève s'est exprimé d'une manière majoritairement neutre.	

2

L'élève est capable d'établir une description personnelle du bénéficiaire et de la présenter oralement en se référant aux critères étudiés en cours.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- La description personnelle du bénéficiaire résultant de l'observation fait état de l'ensemble des points du modèle 1 du module PRARE2:
 - initiales ou nom fictif,
 - âge,
 - phase de la vie,
 - centres d'intérêt,
 - observations concernant le bénéficiaire,
 - besoins observés en relation avec les différents domaines du développement,
 - particularités du bénéficiaire.
- La présentation du bénéficiaire est compréhensible et elle produit un portrait complet.

SOCLES

- L'élève a présenté au moins quatre des sept points de la description personnelle d'une manière complète et cohérente.

3

L'élève est capable de présenter la méthode qu'il a appliquée au cours de l'observation dont il était chargé de manière compréhensible et de répondre à des questions complémentaires éventuelles.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'élève présente oralement la méthode appliquée pour planifier l'observation, les informations qui étaient requises ainsi que les décisions qu'il a fallu prendre.
- L'élève présente l'observation effectuée et il explique les différents points qu'il a notés.
- L'élève explique les questions d'analyse qui étaient importantes après l'observation ainsi que les réponses qu'il a trouvées.

SOCLES

- La préparation présentée était cohérente et elle a permis de constater dans une large mesure la planification qui a été effectuée.
- La présentation de l'observation effectuée a produit des informations concernant les points les plus importants.
- L'élève a manifesté qu'il a mené des réflexions et qu'il s'est posé des questions.

4

L'élève est capable de se référer à l'observation effectuée pour formuler des idées concernant le travail pédagogique au bénéficiaire et de les présenter.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- Après l'observation, l'élève note au moins trois idées concernant des activités cohérentes et réalisables au cours du travail pédagogique ultérieur avec le bénéficiaire d'une durée de 20 à 30 minutes.
- Il convient que l'élève attribue chaque activité à un champ d'action du cadre de référence concernant l'éducation informelle.
- L'élève explique brièvement pourquoi chacune des activités paraît utile après l'observation effectuée.

SOCLES

- L'élève a intégralement noté au moins deux activités par écrit avec des explications correspondantes et l'attribution au champ d'action correspondant/aux champs d'action correspondants.

5

L'élève est capable de répondre de manière détaillée à des questions concernant les travaux présentés.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'élève est capable de produire des réponses cohérentes aux questions professionnelles concernant l'observation ou les propositions.

SOCLES

- Les réponses étaient en majorité cohérentes et compréhensibles.